L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 2 MAI.


## FEUILLETON.

# LABORDE ET Cie

PAR EMILE DERCY.

XII.

—Suite—

Madeleine ouvrit les yeux, entendit ce conseil donné à sa femme de chambre et sonna.

—Qui est malade ? demanda-t-elle.

—Vous, ma chère maîtresse, et ne consentirez-vous pas à voir le docteur ?

—Qui l'a appelé ?

—Le valet de chambre de monsieur, qui est [illegible].

—Depuis quand ?

Depuis avant-hier ; il ne quitte pas le lit ; c'est grave, à ce que dit le médecin : mais c'est madame que je voudrais voir se soigner.

—Merci, Louise ; je vais bien, moi.

Madeleine se leva ; elle retrouva dans sa garde-robe un vêtement qu'elle portait étant jeune fille et s'en couvrit. Puis, sans se faire annoncer, pâle, maigre, les yeux ardents, marchant avec lenteur à cause de sa faiblesse, elle se rendit dans la chambre de son mari. Elle recula. Sur l'oreiller, haletant, la bouche ouverte, la langue noire, Alfred reposait se débattant contre la hideuse étreinte de la fièvre typhoïde. Madeleine, revenue de sa première impression, s'assit au chevet du malade, et ne l'abandonna que deux mois plus tard, lorsqu'on l'arracha épuisée de cette chambre où venait d'expirer le misérable qu'elle avait une première fois arraché à la mort et veillé comme le plus cher des époux.

Durant ces deux mois, mangeant à peine, Madeleine se tint auprès du moribond. Rien ne lui semblait trop répugnant dans le sacrifice qu'elle s'était imposé ; elle prenait plaisir à martyriser son corps, rêvant l'expiation. Sa beauté, cause aussi de sa chute et dont elle était si fière, elle aurait été heureuse de la perdre en soignant cet homme qu'elle ne pouvait que mépriser, mais dont elle portait le nom et qu'elle eût voulu sauver aux dépens de sa propre vie. Dans sa tâche ardue, pénible, surhumaine, sans autres témoins que ses domestiques, elle ne se démentit pas une heure. Elle assista courageusement à la longue agonie de ce vieux, dont la conscience bourrelée peuplait les nuits de fantômes et qui avait peur de la mort. Elle suivit son cercueil à l'église, au cimetière ; vit retomber sur lui la dalle du caveau funèbre construit par Laborde et Cie, et se retrouva seule avec elle-même.

Huit jours plus tard, Madeleine, ayant congédié tous ses gens et réglé leurs gages, sortit de l'hôtel pour n'y plus rentrer. Elle se rendit à l'église et pria longuement. Le malheur avait réveillé sa foi, elle avait besoin maintenant de croire en Dieu. Au sortir de l'église, elle se jeta dans une voiture et se fit conduire chez Ambert. Elle pénétra dans le vaste atelier du sculpteur, où travaillaient quelques praticiens et quelques élèves.

—Monsieur Ambert ? demanda-t-elle résolument à celui qui paraissait le chef.

—Il n'est pas à Paris, madame ; est-ce pour une commande ?

—Non, j'ai besoin de le voir ; quand revient-il ?

—Pas avant un mois, je suppose ; celui de la lune de miel, car il s'est marié hier.

Madeleine poussa un cri.

—Tiens, une ancienne, murmura un des praticiens.

La jeune femme chancelante, éperdue, se retira au milieu des sourires. L'unique espoir qu'elle avait de réparer sa faute s'écroulait. Son mari mort, elle ne pouvait appartenir qu'à Ambert. Après avoir en vain essayé de lui écrire, de lui expliquer les causes de sa chute, elle voulut lui parler, lui montrer son désespoir, se rouler au besoin à ses pieds, le conjurer de lui rendre l'honneur. Et voilà que tout d'un coup, hypothèse à laquelle elle n'avait pas songé, cet homme épousait une autre femme et rendait la faute irréparable.

Elle se fit conduire au Père-Lachaise ; toute sa force, tout son courage, toute son énergie était à bout. La vie, après cette dernière déception, lui paraissait un fardeau trop lourd. Elle voulait revoir la tombe de sa mère, qu'elle rejoindrait bientôt dans sa couche glacée ; elle se sentait blessée à mort. Ce fut pas à pas, vingt fois prête à défaillir, se cramponnant aux grilles, au marbre des tombes pour ne pas choir que Madeleine approcha du lieu funèbre où elle était venue pour la première fois appuyée sur André qui pleurait en l'embrassant. Qu'elles étaient loin ces heures, et du dernier rêve de Mme Dupuis que restait-il ? Madeleine s'arrêta près de la croix de pierre qu'elle ornait chaque année d'une couronne d'immortelles, et qu'elle venait saluer pour la dernière fois ; un homme courbé taillait les arbustes, émondait les plantes. Il se redressa, ferma à demi les yeux, et parut regarder au loin. Madeleine, les bras tendus, les yeux en pleurs, fit quelques pas et vint rouler, inanimée, aux pieds du père Martin stupéfait.

XIII

L'EXPIATION.

Il est neuf heures du soir ; la nuit est obscure, les feuilles commencent à jaunir, la bise rôde malicieusement autour de la maison du père Martin, et se glisse en sifflotant par toutes les issues. Dans le salon, au fond de la cheminée au vaste manteau, des bûches flambent comme en plein hiver. A droite, le front ceint par la flamme, M. Dupuis repose, assoupi. Ses traits sont calmes ; ils n'ont plus cette expression enfantine, si douloureuse à voir sur le visage d'un vieillard. Il dort ; sa respiration soulève sa poitrine à temps égaux ; on croit revoir l'homme d'autrefois. En face de lui, assis sur une chaise comme sur un siège, le corps droit et les jambes en avant, le père Martin fume sans mot dire, soutenant le fourneau de sa pipe d'une main et présentant l'autre au feu. Tantôt le camionneur écoute la petite voix du vent qui détache une à une les dernières feuilles des arbres, tantôt il regarde M. Dupuis. Parfois, avec une lenteur circonspecte, il se tourne à demi ; un sourire illumine alors son franc visage, un gros nuage s'échappe de sa pipe plus vivement aspirée, et il contemple Madeleine, qui coud à la lueur d'une lampe, côte à côte avec Mme Bisson.

La jeune femme est un peu maigre, ses yeux semblent envahir son visage aux traits fatigués. La bise chante. Madeleine cesse de coudre, sa tête s'incline sur son épaule, sa pensée est ailleurs. Elle frissonne, ses sourcils se froncent, une expression douloureuse contracte ses lèvres. Elle aperçoit le père Martin qui l'examine, rougit et reprend sa tâche. Tout à coup, un bruissement singulier résonne au dehors : ce sont de larges gouttes de pluie qui tombent sur les feuilles sèches.

—André tarde bien, dit Madeleine à mi-voix.

Le père Martin retire sa pipe d'entre ses lèvres, et passe à plusieurs reprises ses doigts dans ses cheveux gris toujours bouclés.

—Que Dieu le bénisse ! répond-il, aussi à mi-voix, il aura voulu rester un moment de plus près de son malade.

—Neuf heures viennent de sonner ; et il nous avait assuré qu'il serait de retour pour le dîner.

—Mais il lui arrive de ne pas tenir ses promesses, reprend le camionneur.

—Pas souvent, monsieur, dit à son tour Mme Bisson ; puis, vous avez beau vous moquer, il y a des loups dans la forêt.

Le père Martin partit d'un éclat de rire, qu'il étouffa aussitôt dans la crainte de réveiller M. Dupuis.

—André n'est pas le petit Chaperon-Rouge, dit-il, lorsqu'il put reprendre haleine ; si messire Loup se présente, c'est lui qui sera mangé.

Mme Bisson secoue la tête d'un air incrédule ; Madeleine redevient pensive, et le père Martin frotte ses deux mains l'une contre l'autre, comme pour les réchauffer.

—Bon, voilà qu'il pleut ! reprend la veuve.

—Il pleut depuis un quart d'heure, dit Madeleine.

—André n'en trouvera le feu que plus agréable, dit à son tour le père Martin ; d'ailleurs il a un bon manteau.

—Et s'il attrappe une fluxion de poitrine ! s'écrie Mme Bisson.

Le camionneur, d'un mouvement brusque, retira sa pipe de sa bouche et regarda Mme Bisson avec anxiété. Bientôt ses traits se détendirent.

—Pendant vingt ans, dit-il, j'ai conduit, hiver comme été, et par des temps faits exprès, le camion de Laborde et Cie, que Dieu bénisse. Si l'on attrapait une fluxion de poitrine chaque fois que l'on est mouillé par l'eau du ciel, vous me rendrez cette justice, madame Bisson, qu'il y a longtemps qu'André serait orphelin.

—Vous êtes dur, vous, monsieur.

Tandis que le père Martin cause avec Mme Bisson, Madeleine s'est levée et a disparu. Le camionneur s'est tu. Soudain, un léger bruit résonne à l'étage supérieur : le père d'André se frotte les mains avec plus d'énergie que la première fois, regarde monsieur Dupuis, puis attise le feu dont les cendres rouges s'écroulent et dont le bois pétille. La bise siffle plus fort ; on entend les peupliers se courber et frémir ; la pluie bat les vitres au dehors. Le père Martin se penche vers le foyer et devient grave.—Pourquoi tout le monde n'a-t-il pas une cheminée qui flambe, pourquoi Dieu permet-il que des enfants aient froid ?

Le père Martin se lève ; sa pipe, soigneusement secouée sur la tête d'un chenet, disparaît au fond de sa poche. Ouvrant doucement une porte, puis une autre, le voilà dans le jardin au milieu de l'obscurité. Il s'avance vers les arbres, dépasse un peu la maison, et fait volteface. Près d'une fenêtre ouverte, une forme vague, blanche, immobile, regarde dans la direction d'Anet.

—Bon, cela, se dit le camionneur ; c'est égal, loups à part, je voudrais bien voir arriver le garçon.

Continuant à marcher sans s'inquiéter de la pluie, il alla se poster près de la grille d'entrée.

—Elle l'aime, maintenant, pensait-il ; plus moyen d'en douter. Rendu du ciel, le bonheur se sera fait attendre, mais il sera complet. Mon brave André, il est capable de s'en revenir tranquillement ; pas, sans s'apercevoir qu'il [illegible] viner qu'on est inquiet ici. [illegible] se penche..... Ah ! chère petite, je te verrai donc encore rire. Il t'aime toujours, lui, et s'il se doutait que tu es là, épiant son retour en cachette, il serait capable de faire prendre le mors aux dents à son cheval. Bah, ce la serait peut-être une voiture, on l'en gagnerait la-bas. C'est lui. Pierre, Pierre !

Une minute plus tard, André mettait pied à terre et Pierre descendait.

—Que faites-vous là, tête nue, père, s'écria le jeune homme en l'embrassant ; vous vous mouillez.

—Tu l'es bien, toi, répondit le père Martin. Sais-tu que je commençais à être inquiet ?

—Rentrons et allez vite vous sécher, [illegible].

Dans l'antichambre, André se débarrassa de son manteau imbibé de pluie, [illegible] et pénétra dans le salon. [illegible] à sa place, [illegible] tremblement involontaire [illegible] grands yeux enveloppèrent André [illegible].

—Bonsoir, Madeleine, dit le jeune homme en lui tendant la main.

—Bonsoir, André ; que vous est-il donc arrivé ?

—J'ai voulu faire prendre moi-même un médicament au père Labrousse, et j'ai attendu l'heure.

[illegible] sur le parquet, s'écria Mme Bisson en s'adressant à son maître.

—Tiens, c'est vrai, dit le camionneur, tes vêtements sont secs, à toi, ajouta-t-il en promenant ses mains avec complaisance sur les épaules d'André.

—Il s'agit bien de moi, père ; allez vous changer sur l'heure. D'où venez-vous donc ?

—Je t'attendais à la grille, fiston, et voilà bien du bruit pour quelques gouttes d'eau.

—C'est de l'imprudence, monsieur, dit Madeleine, et il faut suivre le conseil d'André.

Le père Martin se rapprocha de la jeune femme qui venait de se rasseoir.

—Suivez-le donc vous-même, lui dit-il à voix basse en effleurant ses beaux cheveux noirs, tout perlés de gouttelettes.

Madeleine lui saisit la main et la lui baisa avant qu'il eût pu la retirer.

—Ah ! chère enfant, dit-il, je...

Il pirouetta sur lui-même et s'éloigna sans achever pour aller changer d'habits ; en réalité, il fuyait pour dissimuler deux larmes qui venaient d'humecter ses yeux.

—C'est d'autant plus bête, se disait-il en gravissant l'escalier, que, ma parole d'honneur, je ne sais pas pourquoi.

—M. Dupuis est éveillé, dit Mme Bisson.

André se retourna, alla prendre la main de son vieil ami, et lui adressa quelques questions, en parlant avec lenteur. L'œil de M. Dupuis avait repris toute sa vivacité intelligente, mais la paralysie des membres persistait. Le vieillard, muet et sourd, semblait lire sur les lèvres d'André les paroles que celui-ci prononçait, et sa tête s'abaissait de temps à autre en signe d'approbation. Madeleine, les mains croisées sur les genoux, regardait André.

Grand, mince, robuste pourtant, il paraissait plus vieux que son âge. Ses membres étaient toujours un peu disproportionnés, mais la vivacité de ses gestes donnait à leur gaucherie quelque chose d'original. En ce moment, il portait une veste de chasse aux boutons de métal, un col rabattu sur une cravate noire négligemment nouée. Il avait le front large, couronné de cheveux un peu en désordre, les traits fortement accentués. Ce n'était point une tête fine que celle d'André, c'était une tête puissante, faite pour penser, belle de cette beauté un peu populaire qui respire la force. En vieillissant, le jeune homme prenait une ressemblance frappante avec son père ; c'était le même front bombé, la même bouche souriante, le même regard, mais avec ce je ne sais quoi de plus rayonnant, de plus fin, de plus saisissant, que donne la culture habituelle de l'esprit. A première vue, André impressionnait ; on n'oubliait plus ce regard intérieur d'une pénétration extraordinaire, lorsqu'il se fixait sur un malade, et, néanmoins, d'une incomparable douceur.

André, établi sur la chaise d'abord occupée par son père, tenait la main de M. Dupuis. Il parlait, et sa voix sonore, mâle, sympathique, résonnait dans le grand salon boisé. Madeleine, avide, écoutait cette voix qui caressait son oreille et dont l'accent la remuait intérieurement. Tout à coup André se tourna de son côté, elle baissa les yeux, reprit son ouvrage, tandis que son sein palpitait.

M. Dupuis, soutenu par le camionneur et son fils, se retira. En redescendant, André trouva Madeleine debout près de la porte ; elle avait rassemblé son ouvrage à la hâte et souhaita le bonsoir à ses hôtes. Le père Martin la baisa au front ; André, à qui elle tendit la main, ne put réprimer un mouvement nerveux à ce doux contact, son émotion l'empêchait de découvrir celle de Madeleine.

*(A continuer.)*

---

*(Communiqué.)*

**Un appel touchant aux populations charitables des Etats-Unis.**

Le Très révérend Michael Chaldany, abbé mitré de l'ordre ancien de St Antoine du Désert, et vicaire-général et *Chorepiscopus de l'Archevêque d'Aleppo* (du rite catholique *Maronite*) est dans cette ville.

Les Maronites sont une nation catholique, habitant la *Terre Sainte*. Le centre de leur communauté est au *Mont Liban*. Depuis des siècles ils ont fait l'admiration du monde catholique. Le célèbre historien de l'Eglise catholique, l'abbé ROHRBACHER, les appelle les "Catholiques modèles de l'Est."

Les persécutions qu'ils subissent sont terribles, spécialement de la part des Druses, peuple païen qui habite dans leur voisinage. Les Mahométans aident aussi les Druses à les persécuter. Leurs églises, leurs écoles, leurs asiles pour les malades et les malheureux ont été maintes fois attaqués par suite d'une haine diabolique de la religion de notre Sauveur. Mais les Maronites endurent tout, et, cependant, avec la constance de martyrs, ils professent et pratiquent leur religion.

Le Très révérend Chaldany, qui est maintenant dans cette ville, est venu ici avec les hautes recommandations des *autorités catholiques de Rome*, spécialement celle du *cardinal Barnabo*, de la propagande. Il a reçu aussi l'accueil le plus cordial de nos archevêques et évêques vénérés de ce pays. Comme le Très révérend Chaldany ne parle aucune des langues usitées dans ce pays, cela ne blessera pas sa modestie religieuse de dire ici qu'il est lui-même *Confesseur de la Foi* jusqu'au sang.

Les deux frères ont eu l'honneur de donner leur vie pour la Foi Catholique dans la même persécution, pendant laquelle il a été lui-même blessé,—comme on le voit encore à l'oreille gauche et au côté gauche de la tête. On le crût tué, mais il a survécu pour venir ici et plaider parmi nous pour ses frères persécutés.

"L'aumône, disent les Saintes Ecritures, délivre de la mort." La dureté de cœur chez les chrétiens provoque la colère de Dieu. Une tendre compassion et la charité à l'égard de ceux qui partagent la passion de Notre Seigneur et souffrent pour sa cause, peuvent détourner la verge de nos têtes.

Il y a des milliers de veuves et d'orphelins parmi les Maronites, laissés par ceux qui ont souffert pour la foi. Leurs églises, leurs asiles, leurs refuges sont en ruines. Des enfants en bas âge restent sans protecteurs.

Ils adressent leurs supplications au ciel et à nous. Après un mûr examen, à Rome, on s'est arrêté à un moyen plus sûr de protéger ces créatures sans défense, c'est de bâtir un collége et une église, et pour cela on demande l'assistance pécuniaire des habitants charitables de ce pays. C'est une cause sainte. L'aide que vous lui donnerez plaidera pour vous longtemps, après, par ses résultats dans la Terre Sainte, près du sépulcre où gît Notre Seigneur.

L'adresse du révérend M. CHALDANY est à la Cathédrale St-Louis.

## BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 1er mai 1872.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de 8 à 10 pour cent les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales et 11 à 12 ceux de second ordre ; 10 à — les billets de commerce No 1, sans garanties collatérales et 12 à — ceux de second ordre. Le papier hypothécaire est à 9 à 10 pour cent par an le No 1 et — à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 112 à 112 1/4 contre 112 1/4 à New York et fermé à 112 1/4 à 112 1/2 contre 112 1/2 à New York. Les transactions comprennent $1000, $2000 et $4000 à 112, $2000 à 112 1/8, $3500 et $6500 à 112 1/4, $9000 à 112 3/8, $10,000 à 112 1/8 à 112 1/2.

Dans l'argent, un lot de $1000, en demi-piastres américaines, s'est vendu à 108 3/4. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 108 à 109, les piastres mexicaines à 4 1/2 à 5 de prime sur l'or.

Dans le change étranger, les opérations (annoncées) de sterling ne sont que de 20,000 livres, dont 12,000 connaissement No 1 et clear à 122 1/2 à 122 3/4, 6000 connaissement à 123 5/8, 1,000 clear et 1,000 connaissement de navire américain à 123.—Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs.—Le sterling peut être coté à 122 1/2 à 121 3/4 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 123 1/2 à 123 1/2 le change de banque.

Le change américain a été ferme. Les banques ont tiré sur New-York à 3/8 de prime pour remises. Les transactions comprennent $5,600 et $10,000, en change de commerce, sur New York, à vue, à 3/16 de prime. $30,000 de banquiers, $15,000, $20,000, $30,000 et $50,000 de banque à 7/32, $15,000, sur Boston, à vue, à 1/8 de prime.

Les checks de banques, en or, sur New-York, sont cotés à 1/8 de prime.

Les actions ont été négligées et on ignore les conditions des quelques ventes qui ont eu lieu.

$6000 de certificats d'allocations de la ville se sont vendus à 81, $3400 au même taux et $4000 à 81 1/4.

## BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Mercredi 1 mai.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2400 balles prises à des prix en majeure partie plus faciles quant aux lots de moyenne qualité de middling et aux bas grades tandis que les hautes qualités ont gardé leur stabilité et n'ont demandé aucun changement de nos cotes.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hautes chiffres pour le strict.

| | Listes en moyenne. | Chiffres de l'Exchange |
|---|---|---|
| Low ordinary.. | 18 — à 18¼ | — |
| Ordinary....... | 19¾ à 21 — | — |
| Good ordinary. | 21¼ à 21¾ | 21¾ |
| Low middling.. | 22¾ à 22¾ | 22¾ |
| Middling ....... | 23 — à 23¼ | 23¼ |
| Strict middling | 23¾ à 23¾ | 23¾ |
| Good middling. | 23¾ à — | 23¾ |

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains le 1 sept. 1870, bal.... | | 26622 |
| Arriv. dep. le dern. état...... | 1597 | |
| Arrivé précédemm............ | 1015338 | 1016935 |
| | | 1043556 |
| Expédié aujourd'hui.......... | 21 | |
| Expédié précédemment........ | 949148 | 949169 |
| Stock en mains et à bord.... | | [illegible] |

FRET—Le nombre des navires sans engagements, dans le port a été réduit par l'engagement d'un navire pour porter du tabac, négocié à New York. Il nous continue de coter :

Sur vapeurs—Coton pour Liverpool [illegible] d., pour Hambourg [illegible], pour le Havre via New York [illegible] ... pour Philadelphie [illegible] ... farine [illegible] ... pour Liverpool 8 à 8 1/2d. Il a été pris comme [illegible]

---

me lest des gâteaux de graines de coton à 28 c. Mais on ne pourrait embarquer un chargement à moins d'un prix plus élevé. Le dernier navire qui a été pris pour Londres l'a été moyennant 25s 6d.

SUCRE—Quelques boucauts seulement ont été reçus de plantations ce matin. Les envoyeurs se vendent rapidement de jour en jour aussitôt [illegible] cotons 8¾ c pour le good fair. 9¼ à 9 ¾c pour le fully fair, 9¾ c pour le fully fair à prime et 10¼ c pour le strictement prime.

Il y a en mains et sous les hangars un [illegible] ou peu de demandes. Les raffineries de la ville font des affaires en détail pour remplir des ordres pour la campagne à 9 à 10¼ c pour la centrifuge, 11 à 11¼ c pour le jaune clarifié, 12½ à 12¾ c pour le blanc clarifié, 13 pour le sucre en morceaux et en poudre et 14 c pour le sucre en pain coupé.

MELASSE—Un petit lot de mélasse reçu de te, noire et médiocre, récemment reçu de plantations, s'est vendu à 35 cts le gallon. Les raffineries de la ville font des affaires en détail à 35 c pour l'inférieure, 40 c pour la bonne commune, 50 c pour la belle, 55 c pour la prime et 60 c pour le qualité de choix.

FARINE—Le marché est calme, mais ferme, le stock en mains est rond et il se fait quelques demandes pour l'exportation. Le double extra est cotée à $7 25, la basse triple extra à $8 50 à $9 25, la triple extra de choix à $9 50 à $10, extra de choix et pour famille $10 25 à $12 le baril. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1500 barils dont 500 de double extra à $7 25, 50 de $7 75, 100 de basse triple extra à $8 25, 100 de bonne de à $8 50, 100 de à $8 75, 25 d'extra de choix à $10, 50 à $10 61, 50 d'extra de choix à $11 50 et 100 de à $12 le baril.

MAÏS—Le stock en est faible au débarcadère et bonne demande. Vente d'environ 4500 sacs, dont 1200 de mélangé à 70 c, 180 et 500 de mélangé à 72 c, 150, 400 et 600 de blanc à 73 c le boisseau.

AVOINE—Rare et en demande active et les prix ont haussé de 3 c le boisseau ; vente de 3500 sacs dont 150, 1200 et 1600 à 65 c, 500 à 68 c. 50 et 200 à 70 c le boisseau.

SON—Rare et en demande. Vente de 280 sacs patentés à 60 c les cent livres.

FOIN—Rare et en demande. Il y a en mains un peu de foin de choix et 250 balles vendues à $35 le tonneau.

FARINE DE MAÏS—Stock rond et ferme. Les détenteurs demandent $3 50 le baril. Vente de 500 barils, en divers lots à $3 40, 100 do à $3 45 et 209 à $3 50 le baril.

POIS POUR VACHES—Calmes et se vendent en détail à $2 25 le boisseau.

PORC—Sans beaucoup de mouvement, la seule vente rapportée ont été de 120 barils ; le mess est tenu à $13 75 le baril. détail à $14 25 le baril.

PEAUX—Le marché est calme et les prix baissent. Les peaux vertes salées à sec commandent 9½ à 10 c, les peaux sèches salées 15½ à 16 c ; dry flint 16 à 17 c, kips à 11 à 12 c la livre.

### Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 2 mai 1872.

Arrivé, hier — 91 bœufs de l'Ouest, 115 bœufs du Texas, 18 veaux et veaux d'un an.

Vendu — 62 bœufs de l'Ouest, 165 bœufs du Texas, 161 veaux et veaux d'un an, 107 cochons, 34 moutons.

A vendre — 45 bœufs de l'Ouest, 64 bœufs du Texas, 356 veaux et veaux d'un an, 909 cochons, 81 vaches à lait.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bœufs de l'Ouest, par liv. net.. | 10 | à | 13 |
| Bœufs du Texas, choix, par tête | 50 00 | à | 55 00 |
| Bœufs du Texas, 1re qlt, par tête | 35 00 | à | 45 00 |
| Bœufs du Texas, 2e qlt, par tête | 20 00 | à | 30 00 |
| Bœufs du Texas, 3e qlt, par tête | 14 00 | à | 18 00 |
| Cochons par livre, gr..... | 4½ | à | 5 |
| Moutons, 1re qlt, par tête..... | 5 00 | à | 7 50 |
| Moutons, 2de qlt, par tête..... | 3 00 | à | 4 00 |
| Moutons, 3me qlt, par tête..... | 2 00 | à | 3 00 |
| Vaches à lait, de choix, par tête.. | 80 00 | à | 100 00 |
| Vaches à lait, 2de qlt., par tête.. | 50 00 | à | 100 00 |
| Veaux de lait par tête....... | 7 00 | à | 10 00 |
| Veaux d'un an par tête...... | 10 00 | à | 14 00 |
| Chèvres, par tête........... | 1 00 | à | 4 00 |
| Beauts. prix moyen par livre..... | | | |
| Porc ........ " " " | | | [illegible] |
| Veau ........ " " " | | | [illegible] |
| Mouton ...... " " " | | | [illegible] |

## SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

**Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.**

Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes :

Consulat de France, 11 rue St. Louis.
A. Carrière & Cie., 21 rue Bienville.
A. Rochereau & Cie., 14 et 18 rue St. Louis.
Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Victor Maignan, 25 rue Bienville.
Morris Levy, 20 rue de Chartres.
Avenir de la Nouvelle-Orléans.
Roux-Rey, 20 rue Royale.
E. N. Peuch, 122 rue Bourgogne.
Michel Lion, 197 et 199 rue Vieille-Levée.
Sque. Pochelu, 56 rue du Camp.
Bolet & Gueydan, 41 rue de la Vieille-Levée.
C. Cavaroc & Cie, 5 Passage de la Bourse.
A. Waltz, 26 rue Conti.
Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres.
A. Dudoussat, angle Royale et St. Louis.
A. Barbier, 342 rue Robertson.
L. Chapotel, angle Bienville et Bourbon.
C. Rouyer, angle Toulouse et Chartres.
Th. Gollain, angle Dumaine et Vieille-Levée.
P. P. Chabert, 30 rue St. Ferdinand.
N. Bouvier, 43 rue Ste. Anne.
Joseph Leblanc, 255 rue Vieille-Levée.
Renaissance Louisianaise.
Antoine Alciator, 50 rue St. Louis.
Desbons & Bonnecaze, angle St. Pierre et Royale.
Emile Levy, 81 et 83 rue du Canal.
Propagateur Catholique.
A. Simon, 24 Passage de la Bourse.
G. Bonnecarrère, angle Palmyra et Claiborne.
Joe Chipot, (Alger).
St Cyr Fourcade, angle Canal et Rempart.
Barthelemy Antony, angle Urselines et Vieille-Levée.
H. Damiens, angle Toulouse et Royale.
J. Schweitzer, rue Royale No 186.
C. Abadie, angle Dauphine et Dumaine.
E. Durien, angle Villeré et St Pierre.
F. Tujague, 14 rue de Chartres.
P. Rouillon.

---

## AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

[illegible]

FREYSCHUTZ
(Robin des Bois)
Grand opéra FANTASTIQUE en 3 actes de Weber.

Lundi, 6 mai, bénéfice de M. Pisté—[illegible] A RONCEVAUX.

### Théâtre St-Charles.

[illegible]

Mesdemoiselles DAVIS et Mathilde Marzetti, [illegible]

VENDREDI.—[illegible] de Julien Martinetti.

SAMEDI, à midi—Grande Matinée de Fête-Cake.

DIMANCHE.—Le Nouveau Vert. [illegible]

### Académie de Musique.

D. BIDWELL..........Propriétaire et Directeur.

Mercredi, 1er Mai 1872.

LA GRANDE TROUPE DE PANTOMIME ET DE SPÉCIALITÉS D'HERNANDEZ.

Changement complet de spectacle.

Première représentation de la Pantomime-Comique de [illegible]

Dechalumeaux.

Les grandes débuts de HERNANDEZ, [illegible] Une autre scène burlesque du Boston Peace Jubilee. Nouvelles Chansons, Danses, etc., etc.

Matinée de Pantomimes—SAMEDI, à midi.

[illegible] MARIE BONFANTI [illegible]

### Société française d'assistance mutuelle de la ville de Jefferson.

## GRAND PIQUE-NIQUE

AUX DELACHAISE GROUNDS,
DIMANCHE et LUNDI, 12 et 13 MAI,
AU PROFIT DE LA CAISSE [illegible]

Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants au-dessous de 12 ans seront admis gratuitement.

[illegible] DIMANCHE, 12 mai 1872, à 1 heure de l'après-midi, par F. J. Spear, encanteur, 69 Passage de la Bourse.

24 avril—1m—tous les 2j

## GRAND BAL PARE

— DONNÉ PAR LA —

## Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

**Avec le concours du Comité de la Souscription Patriotique Française,**

### A la Salle de l'Opéra,

LE SAMEDI, 18 MAI 1872.

Le produit du Bal sera divisé entre la Caisse de la Société et celle de la Souscription Nationale.

DIRECTEURS :

| | |
|---|---|
| J. Girod, | A. Carrière, |
| C. Falconnet, | C. Cavaroc, |
| F. Limet, | F. Tujague, |
| M. A. de Lizardi, | D. A. Chaffraix, |
| F. Larue, | [illegible], |
| C. T. Dugazon, | E. D. Levy, |
| D. Escoubas, | [illegible], |
| F. J. Bruletour, | L. Pujol, |
| J. Toustra, | L. Godchaux, |
| A. Girard, | A. de Buchie, fils, |
| P. Crabites, | F. P. Chabert, |
| J. Bayle, | E. Lefranc, |
| P. Gueydan, | E. Mouton, |
| [illegible], | Al. Martin, |
| A. Waltz, | V. Maignan, |
| J. Leblanc, | John Bézaras, |
| G. P. Rousseau, | [illegible], |
| A. Luzzan, | J. Merlé, |
| L. E. Marchand, | H. Sinlé, |
| E. Puech, | C. Pea, |
| F. Deniz, | Pierre Descouch, |
| E. Lafargue, | F. Massou, |
| G. Lefèvre, | F. Tortomme, |
| J. Hardy, | J. Tujague, |
| L. Gueydan, | A. Tessier, |
| M. Lion, | P. Coniglio, |
| J. Massal, | C. Casson, |
| L. Abadie, | E. Loyaud, |
| A. Dinau, | A. Abadie, |
| C. Dallis, | M. Gardia, |
| G. Fort, | C. Bérhé, |
| A. Rouilly, | Le Marthenc, |
| M. Godchaux, | C. Mancini, |
| C. Rouyer, | L. Colpin, |
| A. Barbier, | F. Rousseau, |
| S. Fournier, | J. Quéreaux, |
| A. Dudoussat, | V. Louvet, |
| Ch. Henry, | F. Paufré, |
| Dr Durbé, | M. Maçon, |
| Geo. Paloton, | N. Bouvier. |

Prix du Billet..................... $2 00

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées aux Directeurs.

Les réunions du Comité de Direction auront lieu le lundi de chaque semaine, à 7 heures du soir, à l'Athenée, [illegible] ; et après cette date, les lundis et vendredis, à la même heure.

Le Secrétaire,

17 avril—[illegible] A. BARBIER.

SEULE AGENCE

DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE

Martini Sola & Co.

VINO VERMOUTH

TORINO.

LES soussignés ayant été nommés, par MM. MARTINI SOLA & CO. de Turin, leurs seuls agents aux Etats-Unis, appellent l'attention du public et du commerce sur cette marque supérieure, dont la popularité et la qualité [illegible]

FINI & BASSETTI,

Nos 76 et 78 de la rue Poeyfarre,

Près Poydras.

4 fév—[illegible]

## L'Argent ne peut pas l'acheter !

CAR LA VUE EST SANS PRIX !!

SI VOUS Y TENEZ,

Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu

Qui porte le nom de "DIAMANT," à cause de sa Dureté et de son Brillant. Elles durent plusieurs années et sont garanties supérieures à tout ce qui est connu jusqu'ici.

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

Avertissement—Celles-ci seulement sont véritables qui portent notre marque de fabrique. A vendre par des agents responsables dans toute l'Union.

ED. LILIENTHAL,
Bijoutier et Opticien,
Au No. 93 de la rue du Canal,

est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de qui l'on puisse en obtenir. Il n'emploie pas de colporteurs.

## Avis important aux Marchands de Groceries ET AUX DÉTAILLANTS DE CANDIS,

SUCRE ET SIROPS AU LIMON.

## MILLER & BIELMANN,

50 & 52 rue Poeyfarre.

LES PLUS GRANDS FABRICANTS (AU SUD) —DE—

Candis, Sucre et Sirops au Limon,

Offrent au public leur CANDI EN BATON à une grande réduction—six livres à la piastre.

Ils offrent également LEURS VINS ET LIQUEURS de la Californie, ainsi que l'AMER DU DR HENLEY, à une réduction aussi avantageuse.

Le SUCRE et les SIROPS DE LIMON faits chez eux, par le Dr D. MOFFAT, sont LES MEILLEURS QUI SE FABRIQUENT AUX ETATS-UNIS.

Leur sucre au limon est le seul qui se fabrique au Sud et le meilleur qu'il y ait aux Etats-Unis. ILS LE GARANTISSENT SOUS TOUS LES RAPPORTS. 31 mars—1m—MaJS

## CAFE BISMARK,

42.............RUE ROYALE.............42

Concert tous les soirs

Par un ORCHESTRE INCOMPARABLE.

11 av—1mPP Société choisie.

## BILOXI.

M. C. BOULOT prévient ses amis et le public en général qu'il a ouvert son établissement [illegible]

## Hôtel Barnes

A Mississippi City,

Dirigé autrefois par J. B. MAYER & CO.

CET hôtel, bien connu, [illegible] parfait état pour recevoir [illegible] W. A. HURD [illegible]

NIXON. 7 avril—2m

---

## LOTERIE

[illegible] de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD.

Loterie de Numéros [illegible]

GROS LOT - - - - - $25,000

CLASSE G.

[illegible] 2 mai 1872 à la Nouvelle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co.........Commissaires.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

[illegible]

PHARMACIE GRIFFO,

285 . . ROYALE . . 285

COIN HOPITAL.

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de

Bandages herniaires,
( PELOTES ANATOMIQUES )

Venant des premières fabriques de Paris. Chaque bandage est appliqué par M. Griffo. A vendre à un prix très modéré.

## MIRAMON,

Marchand de toute espèce de Meubles

Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.

[illegible]

## DEPOT CENTRAL DES AMATEURS.

58.........Rue St Charles.........58

## F. CHARLEVILLE.

—AU FUSIL ROUGE—

ARTICLES DE PECHE, NOUVEAUX ET FRAIS.

[illegible]

F. CHARLEVILLE, Au No 58 de la rue St-Charles.

## E. DROHAMPS,

No 26, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente de CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

## $60 et $65.

MACHINE A COUDRE

## WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

[illegible]

## M. S. Hedrick,

Propriétaire,

Au No 106 de la rue du Canal. Nlle-Orléans.

On demande des AGENTS pour la vente en campagne. 12 nov—6m

## Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre [illegible] l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1866 et 17 mai 1869.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Not Asphaltique)

## DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

J. G. LINGHAM agent

## Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRE RAFFINÉ—[illegible] A. THOMSON & Co.

SIROP—[illegible] A. THOMSON & CO.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—[illegible] A. THOMSON & CO.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—[illegible] A. THOMSON & CO.

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible] A. THOMSON & CO.

SUCRE DE LA LOUISIANE—[illegible] A. THOMSON & CO.

## Restaurant Cosmopolitain,

[illegible]

---

## MEDICAMENTS.

LE NOUVEAU REMEDE

[illegible]

G. R. SMITH & CO.!

4 avril—2m Propriétaires.

### Le Charlatanisme mis de côté.

[illegible]

Ces Appareils sont sans égaux en Amérique ou en Europe.

[illegible]

E. SPILLMANN,

[illegible] Nouvelle-Orléans.

### Ayez PITIÉ sur vos Enfants.

LE GRAND REMEDE !

LE SIROP [illegible]
LE SIROP [illegible] WELCOME
LE SIROP [illegible] WELCOME

[illegible] GRAFTON MEDICINE CO.

### DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

[illegible]

Révolution ! Révolution !

LES DENTS !

[illegible]

Le Dr. GEO. P. MALONEY, au No 185 de la rue du Canal, [illegible]

DENTISTE.

Le docteur ALLEN, No [illegible] rue Dryades, [illegible]

### Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.

Le DR CHS MERMILLIOD, [illegible]

### Le Docteur J. B. FERES,

[illegible]

### PIANOS.

J. A. PERIER.

PIANOS ET HARMONIUMS,

96........ROYALE........96

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

[illegible]

Musique. Pianos.

GRAND BAZAR.

M. ELIE,

[illegible] ROYALE

[illegible]

### INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

42........RUE BOURBON........42

[illegible]

G. J. LORD.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme MATTHEY,

[illegible]

LE LOCQUET-LEROY,

Institution Catholique de la Nlle-Orléans, No [illegible] rue du Camp, Entre les rues Calliope et Polymnia.

[illegible]

E. LOCQUET-LEROY, Directeur.

### Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

APPARTEMENTS MM. WOODS, YEATMAN & CO.—[illegible]

E. F. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

(ÉTABLIE EN 1825.)

[illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

[illegible]

Mme BOUMARD,

Médaille d'Or et d'Argent.

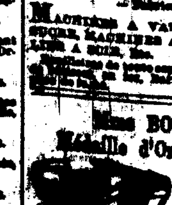

[illegible]

Scierie VARIETY, à Vapeur.

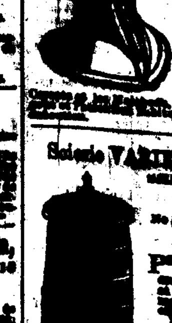

[illegible]

---

## AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

C. S. SAUVINET, shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu George W. Ragan, décédé

COUR DE PAROISSE, EST BATON ROUGE. [illegible]

C. S. SAUVINET, shérif de la paroisse d'Orléans.

PIERRE AUGUSTIN MARREC vs. WILLIAM DODDS.

SEPTIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—[illegible]

C. S. SAUVINET, shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible] F. Rogers vs Harriet M. Curtis, son épouse.

CINQUIÈME Cour de District [illegible]

C. S. SAUVINET, shérif de la paroisse d'Orléans.

Bagley & Sewall vs Edmund M. Ivens & Co. et Edmund M. Ivens.

QUATRIÈME COUR de District [illegible]

C. S. SAUVINET, shérif de la paroisse d'Orléans.

L'INSTITUTION D'ÉPARGNES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS vs ALLEN JONES.

QUATRIÈME COUR de District [illegible]

C. S. SAUVINET, shérif de la paroisse d'Orléans.

Charbon. Charbon.

G. W. TUCKER, MARCHAND EN GROS De Charbon de Pittsburg, No 21 rue PERDIDO, au premier. [illegible]

## Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
[illegible]

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

[illegible]

PAR A. EUGENE & CO.

Vente sans réserve.

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. 30 caisses Bottes et Congress cousus.

PAR A. EUGENE & CO.—[illegible] JEUDI, 2 mai, à 10 heures [illegible]

PAR EUGENE TOURNÉ.

[illegible] Le trois mâts APOLLO, arrivé de Gênes.

PAR EUGENE TOURNÉ.—SAMEDI, 4 mai [illegible] M. ANT. LANATA, [illegible]

PAR EUGENE TOURNÉ.—SAMEDI, 4 mai 1872, à MIDI, au magasin de l'importateur M. U. MARINONI, [illegible]

Vente pour compte de qui il appartiendra

PAR EUGENE TOURNÉ.—VENDREDI, 3 mai 1872, [illegible]

Vente par ordre de M. le Consul de France.

Pour compte de qui il appartiendra, de 100 caisses Huile d'olive.

PAR EUGENE TOURNÉ.—VENDREDI, 3 mai 1872, à midi, aux magasins de l'importateur, M. P. E. Brulatour, [illegible]

Vente pour compte de qui il appartiendra

DE 50 BARILS GUINNESS STOUT.

PAR EUGENE TOURNÉ.—VENDREDI, 3 mai 1872, à midi, aux magasins de l'importateur, M. P. E. Brulatour, [illegible]

Vente pour cause des Consignataires.

PAR EUGENE TOURNÉ.—VENDREDI, 3 mai 1872, à midi, aux magasins de l'importateur, M. P. E. Brulatour, [illegible]

Vente par ordre de M. le Consul de France pour compte de qui il appartiendra.

AMANDES, MAQUEREAUX A L'HUILE &c., &c.

PAR EUGENE TOURNÉ—VENDREDI, 3 mai 1872, à 10½ heures A. M. aux magasins des importateurs, MM. Ver Maignan & F. Laborde, Nos 23 et 25, rue Bienville, [illegible]

## N. O. GOLD PEN FACTORY,

16—Commercial Place—16

PORTE-PLUMES et CRAYONS [illegible]

300 PLUMES. [illegible]

F. GONTHIER.

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

24..........rue St-Charles..........24

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON

FABRICANTS [illegible]

## SIROPS DE FRUITS

QUI ont obtenu la Médaille. [illegible]

S. FERNANDEZ & CO.,

Marchands de Groceries en Gros —ET— Négociants Commissionnaires, Marchands de BŒUF, PORC, FARINE, BACON, CAFÉ, SAINDOUX, RIZ, etc. [illegible]

No 126 de la rue Vieille-Levée. 14 avril—1m—M par sem.

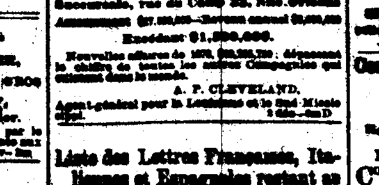



CASSIDY & MILLER,

No 105 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

VOILIERS et agents de la Manufacture [illegible]

L'EQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DES ETATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Succursale, rue du Camp 22, Nlle-Orléans.

Actif [illegible] Revenu annuel [illegible]

Excédant $1,[illegible]

[illegible]

A. P. CLEVELAND,

Agent-général pour la Louisiane et le Sud-Mississippi. 2 déc—6mD

## Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 26 avril 1872.

[illegible]

A
Amanda Jaime — Artaga Marie Mme
Artigues Jean Marie

B
Barthes B Mme 2 — Brain Auguste
Battista Paul — [illegible]
Bernadet Jacques et Auguste — [illegible]
Bernard C F — [illegible]
[illegible]

C
Cantero José 1 — Cabrera M J Mme
[illegible]

D
Dupres Tuzif — D'Anna Guiseppe 2
[illegible]

E
[illegible]

F
Favre Gustave — [illegible]

G
[illegible]

H
[illegible]

J
[illegible]

L
[illegible]

M
[illegible]

O
[illegible]

P
[illegible]

R
[illegible]

S
[illegible]

T
[illegible]

V
Victor Adolphe Mme — Valabe G Mme Vve
[illegible]

INITIALES

[illegible]

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

VACHES. VACHES.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

[illegible]

Etagères de magasin, comptoirs, bureaux, coffre-fort, installations de gaz, &c, &c.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

Vente positive d'une propriété à Faubourg [illegible]

PAR S. GUINAULT, [illegible]

Maison en briques dans le Troisième District. No 381.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

Succession de Louise Johnson, veuve d'Alfred DeRande.

PAR S. GUINAULT, [illegible]

Succession de Mme Marie Joseph [illegible]

PAR S. GUINAULT, [illegible]

PAR G. DE FERIET & Co.

Magnifique résidence d'été située à Mandeville et bien connue comme propriété A. B. SEGERS, et anciennement propriété LANG.

PAR G. DE FERIET & Co—John G. [illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

[illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur.—Bureau No 61 rue St Louis, en face l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres.

[illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers :

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
G. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. MARTIN, Agent gé[illegible]

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, Agence, No 28 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS :

F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
R. B. SIMMES, Sec. et Agent-Gén.

MÉDECINS SURVEILLANTS

J. H. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS :

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant [illegible]

[illegible]

DIRECTEURS :

[illegible]

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

300 lots Linge de maison.

—EGALEMENT—

285 lots Lingerie de [illegible]

—ET—

100 caisses Chapeaux, casimir, feutre et paille.

[illegible]

Vente de cessionnaires.

Dans l'affaire Jules Bourrier, en faillite. Cour de District des Etats-Unis d'Amérique, pour le District de la Louisiane. —No 1306.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—ALEX. Levy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 7 mai, [illegible]

Vente de Cessionnaire

DANS L'AFFAIRE JOS. MILLER, Jr., No 1[illegible]—en faillite.

Par ordre de la Cour de District des Etats-Unis.—District de la Louisiane.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—ALEX. Levy, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 7 mai [illegible]

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.

Vente sans limite ou réserve.

1000 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.—[illegible], encanteur.—JEUDI, 2 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu, dans leur salle d'encan, au No 22 de la rue Vieille-Levée—

1000 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

venant d'être reçues par les steamers W[illegible] Metropolis et Geo. Washington, et formant une pièce beaux assortiments choisis dans le courant de la saison.

Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 1 mai

PAR WM. DE LACY.

Vente attrayante

—DE—

Sites convenables pour bâtir, à l'angle des rues Canal et Miro, dans le Premier District.

PAR WM. DE LACY, encanteur—Bureau, No 8 Commercial Place.—SAMEDI, 4 mai [illegible]

HUIT LOTS DE TERRE DE CHOIX [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Vente sans limite.

Une très bonne maison cottage avec trois terrains désignés avec accès au jardin. Bâtisses neuves et en parfait état. Propriété sur la ligne des chars à cheval de la rue du Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau, No 17 de l'Exchange Place—SAMEDI, [illegible]

Excellents Marchés.

Terrains améliorés, convenables pour Magasins, Demeures. etc.

[illegible]

Les maisons en briques et à étages, Nos 198 et 200 de la rue St-Louis, coin Tremé.

La maison basse, en bois, No. 2[illegible] de la rue St-Louis.

Le grand lot—avec maison en bois et grande écurie,—compris entre les rues Bienville, l'Avenue Carrollton, les rues Conti et St-Avide.—Vente sans réserve.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureau, No 17 de l'Exchange Place.—SAMEDI, 11 mai 1872, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, les propriétés ci-après décrites, savoir :

[illegible]

Divers.

BŒUF Mess à 5 cents la livre, [illegible]

[illegible]

S. B. CHURCHILL, Au No 44 de la rue des Magasins, entre [illegible]

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37......RUE CARONDELET......37

[illegible]

PRIMES [illegible]

[illegible]

Cette Compagnie continue à émettre des POLICES pour risques d'incendie, de Rivière et de mer [illegible]

HARMON DOANE, Président.
[illegible] GREENWOOD, Vice-Président.
[illegible] A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]